



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 29 avril 2021

NOTE AUX RÉDACTIONS

Dans le cadre du développement de l'habitat inclusif et du déploiement de l'aide à la vie partagée pour les personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie, Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, se rendra vendredi 30 avril dans le département du Nord avec Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.

Déroulé :

9h15 : Visite d'un habitat inclusif dans lequel vivent de jeunes adultes en situation de handicap

(50 rue de la Montagne – 59223 Roncq)

- Présentation des logements et des dispositifs mis en place pour accompagner les personnes dans leur lieu de vie : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ; Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ; Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Echanges avec les personnes vivant au sein de l'habitat inclusif ainsi qu'avec les professionnels des services d'accompagnement et de prestations à domicile

11h00 : Avec la Ministre Brigitte BOURGUIGNON, visite d'un habitat inclusif dans lequel vivent des personnes âgées

(7/9 rue de la Briqueterie – 59000 Lille)

12h15 : Avec la Ministre Brigitte BOURGUIGNON, Point presse – Micro tendu

14h00 : Avec la Ministre Brigitte BOURGUIGNON, table ronde sur le déploiement national et les déclinaisons départementales de l'habitat inclusif

(Hôtel du Département – 51 rue Gustave Delory – 59000 Lille)

- Echanges avec les élus et les parties prenantes institutionnelles et associatives, en visioconférence (lien *Teams* envoyé sur accréditation auprès de la préfecture)

ACCREDITATIONS :

Contact presse Préfecture :
pref-communication@nord.gouv.fr

Contact presse Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées :
seph.communication@pm.gouv.fr

Contact presse Ministère chargé de l'Autonomie :
sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

**En raison des mesures sanitaires les places seront limitées.
Les mesures barrières et notamment la distanciation physique seront strictement respectées. Le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des participants, en intérieur et en extérieur.**